



**ONZIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM DES
PARLEMENTS DES PAYS MEMBRES DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS
(FP-CIRGL)
(Par vidéoconférence)**

RÉSOLUTION 11 OSPA/06/2021

**INCIDENCE SOCIALE DE LA PANDEMIE DE COVID-19 DANS LES PAYS
MEMBRES DE LA CIRGL**

- **Considérant** les dispositions des articles 2 et 6 de l'Accord interparlementaire établissant le Forum des Parlements des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs signé le 4 décembre 2008 à Kigali, République du Rwanda ;
- **Reconnaissant** l'importance de la mise en œuvre du plan d'action 2020-2021 du FP-CIRGL adopté lors de la Dixième Assemblée plénière tenue du 4 au 7 décembre à Bujumbura, République du Burundi ;
- **Consciente** les défis sociaux auxquels sont confrontés les pays membres de la CIRGL en raison de la pandémie de COVID-19 ;
- **Saluant** les initiatives prises par les chefs d'État et de gouvernement pour protéger leurs citoyens pendant la pandémie de COVID-19.

Adopte les résolutions suivantes :

Appelle les États membres à :

1. **Faire** d'urgence le nécessaire pour restreindre l'augmentation des cas de violence domestique signalés pendant la pandémie de COVID-19 ;
2. **S'engager** à faire en sorte que les mères adolescentes puissent poursuivre leur éducation et que les auteurs soient poursuivis en conséquence ;
3. **Exhorter** les ministères ayant la santé dans leurs attributions à harmoniser leurs stratégies de lutte contre la pandémie de COVID-19 et à d'autres maladies, et à améliorer les soins de santé publique en faveur de la population;
4. **Accélérer** l'acquisition d'équipements médicaux afin de **renforcer** la capacité des personnels soignants à qui ils seront assignés en vue d'améliorer les infrastructures de santé dans la région ;

5. **Investir** dans la formation dans le but d'augmenter le nombre des personnels médicaux travaillant dans les unités de soins intensifs, car leur nombre est très faible, et **renforcer** également leurs capacités en matière de télésanté ;
6. **Prêter** attention et mettre en place des stratégies visant à aborder les questions de santé mentale pour mieux faire face aux difficultés économiques et sociales occasionnées par la pandémie de COVID-19 ;
7. **Envisager** la poursuite des subventions économiques et sociales en faveur des nombreuses personnes qui ont perdu leurs moyens de subsistance, en particulier dans des bidonvilles et des lotissements informels ;
8. **Renforcer** le partage d'information, les solutions de communication et de télécommunication afin **d'améliorer** sensiblement la communication pendant cette période difficile.

Appelle les Parlements membres à :

9. **S'engager** à continuer de jouer leur rôle de contrôle sur l'exécutif au sujet les questions sociales qui touchent aux citoyens ;
10. **Affirmer** leur engagement à soutenir le travail du FP-CIRGL en mettant à jour et en déposant les résultats des réunions des commissions dans les parlements respectifs.

Fait le 7 mai 2021

Très Honorable Gélase-Daniel Ndabirabe

Président du FP-CIRGL

